

ARRÊTÉ

**portant délégation de signature de la
Présidente de Nantes Université à la
Responsable Scolarité IAE/UFR
Sociologie**

DAJ-2023.10.18.110

La Présidente de Nantes Université,

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2021-1290 du 1^{er} octobre 2021 portant création de Nantes Université et approbation des statuts de Nantes Université ;

VU l'élection de Madame Carine BERNAULT en tant que Présidente de Nantes Université au Conseil d'Administration du 16 décembre 2021 ;

ARRÊTE :

ARTICLE 1 : Délégation de signature est consentie à **Monsieur Hasan GUNDOG**, Responsable de la Scolarité de l'IAE Nantes Economie et Management et de l'UFR Sociologie, pour la signature des actes techniques de scolarité de l'IAE et de l'UFR Sociologie :

- attestations provisoires de diplômes
- attestations de réussite à la formation
- relevés des droits universitaires (relevés de notes...)
- certificats de scolarité
- autorisations de transferts sortants

ARTICLE 2 : Les dispositions du présent arrêté prennent effet à compter de sa transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et de sa publication. Elles prendront fin en même temps que le mandat de la délégante ou des fonctions de la délégataire au titre desquelles la présente délégation est consentie. Les actes signés au titre de la présente délégation doivent faire l'objet d'un rendu compte à la Présidente de Nantes Université.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté est soumis à publicité ; il est affiché dans les composantes IAE Nantes et UFR Sociologie ainsi que dans un lieu accessible à l'ensemble des personnels et des usagers.

ARTICLE 4 : La Directrice Générale des Services et l'Agent comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 6 Novembre 2023

La Délégente,

Vu et pris connaissance

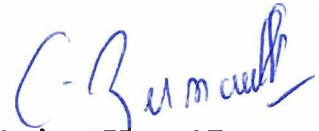
Le 08/11/2023

La Délégataire,



Hasan GUNDOG

Responsable de la Scolarité IAE/ UFR Sociologie



Carine BERNAULT

Présidente de Nantes Université

Notifié à la Rectrice le : 06/11/2023

Affiché le : 08/11/2023